Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 65 (1956)

Heft: 8

Artikel: Semaines tragiques

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683400

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SEMAINES TRAGIQUES

Le 21 octobre voyait la Pologne secouer la tutelle russe et appeler au pouvoir M. Gomulka. Quarante-huit heures plus tard, le mardi 23 octobre, des troubles éclataient à Budapest. Le mercredi 24, M. Imre Nagy prenait la présidence du conseil des ministres de Hongrie, le même jour son prédécesseur demandait l'intervention des troupes russes contre les patriotes hongrois.

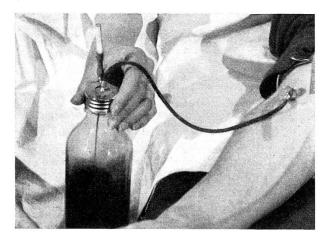
De terribles journées allaient suivre pour la Hongrie toute entière, l'armée hongroise prenait position elle aussi contre les occupants. Ce n'est pas le lieu, ici, de retracer les étapes de ces journées où l'on allait voir la Hongrie ne reconquérir sa liberté pour la reperdre bientôt sous l'offensive brutale des divisions et des blindés soviétiques et à l'heure même où des pourparlers avaient lieu pour laisser espérer le retrait définitif des troupes russes. Le monde entier devait suivre avec une angoisse et une horreur inexprimables les événements tragiques de Hongrie et le sacrifice sanglant des milliers et des milliers de victimes qu'ils causèrent dans tout le pays. Ce sentiment d'horreur et d'impuissance devant le flot croissant de sang inondant la Hongrie fut partagé par la Suisse entière avec une unanimité dont le Gouvernement fédéral se fit l'interprête. Partout, en même temps, des manifestations de solidarité avec le peuple hongrois furent organisées, partout des prières furent dites pour la Hongrie. Partout aussi une vague admirable de charité voulut venir à l'aide des blessés, des orphelins, des veuves, bientôt des réfugiés qui se pressèrent en masse à la frontière autrichienne.

Avec la Croix-Rouge internationale qui, dès le commencement du drame, se multiplia pour apporter des secours immédiats et tenter de protéger au nom des Conventions de Genève tous ceux qui pouvaient l'être, avec toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse mit toutes ses forces et toutes ses possibilités au service des victimes du drame hongrois. Ce sont les principaux épisodes de cette lutte entreprise au nom de la charité et de l'humanité pour venir en aide à ces milliers de blessés et de malheureux, pour sauver tous ceux qu'il était humainement possible d'arracher à la mort et à la faim qu'il fallait évoquer ici, bien brièvement, bien imparfaitement encore, alors que nous vivions encore dans le cauchemar de ces journées et de ces nuits, dans l'angoisse de ces dépêches et de ces nouvelles.



Dans la neige et la boue, la colonne des réfugiés franchit la frontière autrichienne.

(Photo A. T. P.)





Huit mille donneurs volontaires se sont offerts pour donner de leur sang pour la Hongrie dans tous les centres de transfusion de la Croix-Rouge suisse. (Photos Ciné-Journal suisse)

Le 27 octobre, alors que la bataille faisait rage à Budapest, un appel téléphonique parvenait à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Genève, de la Croix-Rouge hongroise. Celle-ci demandait l'envoi d'urgence de médicaments et de vivres pour dix à cinquante mille personnes, elle avait demandé déjà précédemment qu'on lui fournît du plasma sanguin pour les innombrables blessés. Le soir même, la Ligue lançait un appel international à toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge pour demander du plasma, des médicaments ainsi que des vivres et des vêtements. Liaison téléphonique était prise avec la Croix-Rouge nord-américaine qui ouvrait un crédit de 25 000 \$, la Croix-Rouge occidentale allemande annonçait le départ de Bonn d'un train de médicaments et d'infirmières. Les Croix-Rouges néerlandaises, suédoise, belge, danoise, italienne et norvégienne envoyaient des secours immédiats en plasma ou d'autre nature. La Croix-Rouge autrichienne ouvrait une vingtaine de postes de premiers secours au long de la frontière hongroise. Le même jour, le Comité international de la Croix-Rouge demandait à la Croix-Rouge suisse de faire parvenir à son délégué à Vienne, M. Guido Joubert, du matériel de pansement et du plasma; il déléguait en même temps M. H.-E. Beck pour prendre contact le plus rapidement possible avec la Croix-Rouge hongroise. La Croix-Rouge suisse publiait un premier communiqué à ce propos:

Le Comité international de la Croix-Rouge a chargé la Croix-Rouge suisse d'envoyer d'urgence à Vienne, par avion de la Swissair, 600 unités d'albumine humaine destinée à des transfusions. Des délégués du C.I.C.R. prendront possession de cet envoi à Vienne et le transporteront immédiatement à Budapest, où l'on a un besoin pressant de fractions sanguines pour soigner les blessés.

La Croix-Rouge suisse étudie avec le Comité international de la Croix-Rouge l'éventualité d'une aide plus importante de la Suisse à la population hongroise et la manière d'acheminer les secours nécessaires.

Cet envoi était distribué par les soins de la Croix-Rouge aux postes sanitaires établis au long de la frontière autrichienne. La Croix-Rouge autrichienne portait secours, ce même jour, a deux cents blessés d'une unité de l'armée hongroise qui s'était repliée à la frontière austro-hongroise.

Premiers envois de sang à Budapest

Le dimanche 28, un second avion de la Swissair emmenait à Vienne 600 nouvelles unités d'albumine humaine prêtes pour la transfusion et du matériel sanitaire. Cet envoi, d'une valeur de 35 000 fr., put être effectué grâce aux contributions de la Confédération. Il fut pris en charge à Vienne par les délégués de la Croix-Rouge autrichienne et du C. I. C. R.

Le Comité international de la Croix-Rouge pouvait entrer en communication téléphonique, dans l'après-



Du sang pour les Hongrois. Un avion de la Swissair partir avec une cargaison de plasma. (Photo



Des vêtements pour les Hongrois. Les entrepôts de la Croix-Rouge suisse à Wabern. (Photo Ciné-Journal suisse)

midi, avec le Comité central de la Croix-Rouge hongroise à Budapest. Celui-ci confirmait la nécessité urgente d'une aide en sang, en plasma, médicaments et vivres pour plusieurs milliers de victimes. Il annonçait en outre que toutes dispositions seraient prises pour l'atterrissage d'un avion suisse sur l'aérodrome civil de Fery-Hegy à Budapest dès le lendemain matin. En rapport étroit avec la Croix-Rouge suisse, le Comité international prenait aussitôt les mesures nécessaires. Un avion de la Swissair, dont l'équipage s'était porté volontaire, partait dans la nuit de Kloten pour Vienne et Budapest. Il emmenait à son bord un second délégué du C. I. C. R., M. René Bovey.

La Croix-Rouge suisse fait un appel

Le lundi 29, le DC-3 de la Swissair frêté par la Croix-Rouge et deux appareils hongrois venus de Budapest permettaient au C. I. C. R. d'établir un pont aérien entre Vienne et Budapest. En deux voyages, ces trois avions apportaient à la Croix-Rouge hongroise 2592 kg de plasma, 1674 kg de médicaments et 662 kg de denrées alimentaires. De son côté, la Croix-Rouge autrichienne organisait des colonnes de camions en direction de Budapest. Il semblait que ces premiers envois couvraient les besoins en plasma sanguin, à Budapest en tous cas. Mais le manque de matériel sanitaire et d'équipement hosiptalier demeurait grave tant dans cette ville qu'en province. Le lait en poudre et les aliments pour enfants en bas âge faisaient également défaut. La Croix-Rouge suisse lançait un appel pour une collecte en espèces et en nature en faveur de la Hongrie:

La Hongrie demande des secours pour ses blessés, ses malades et sa population qui se trouve dans une grande misère. Il faut du plasma sanguin, des médicaments, des vivres, des vêtements, du linge et des souliers.

Afin de pouvoir augmenter sa contribution à l'action internationale de secours entreprise, la Croix-Rouge suisse demande au peuple suisse de lui confier ses dons en argent et en nature.

Les contributions en espèces permettront d'expédier immédiatement des secours de première nécessité. Quant aux dons en nature, ils seront, après un premier triage, envoyés sans retard en Hongrie. Des délégués de la Croix-Rouge contrôleront la distribution des secours. Les dons en argent sont à verser au compte de chèques postal III 4200, Croix-Rouge suisse, Berne, avec la mention: aide à la Hongrie.

Les dons en nature (on demande en premier lieu des vêtements chauds en bon état, du linge, des chaussures) devront être remis ou expédiés aux centres de ramassage des sections locales ou au dépôt central de la Croix-Rouge suisse, Werkstrasse 20, à Wahern près Berne. Les colis portant la mention « don » bénéficieront de la franchise de port.

Aujourd'hui lundi, la Croix-Rouge suisse a expédié par la voie des airs, à destination de Vienne, un 3º envoi comportant d'importantes quantités de films pour radiographies, médicaments et vivres. En outre, sur demande du Comité international de la Croix-Rouge, un avion spécial de la Swissair est parti pour Vienne d'où il assurera la liaison avec Budapest pour le transport du matériel.

Le mardi 30, vingt-quatre avions britanniques de la R. A. F. quittaient Munich-Gladbach pour Vienne avec 72 tonnes de médicaments et de vivres; les *Croix-Rouges américaine*, belge, britannique, canadienne, da-



Des camions croix-rouge franchissent la frontière hongroise.
(Photo Ciné-Journal)



Dans toute la Suisse, des étudiants organisent des collectes pour la jeunesse hongroise. (Photo Interpresse, Genève)

noise, finlandaise, française, italienne, liechtensteinienne, néerlandaise et suédoise annonçaient l'envoi de secours importants. Des collectes étaient en cours dans un grand nombre de pays, le C. I. C. R. avait déjà reçu environ 450 000 fr. de dons en espèce en faveur de la Hongrie. Il étendait ses secours à la province, un de ses délégués se rendait à Györ. Un nouvel appel était adressé à 26 sociétés nationales de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge suisse faisait par avion un troisième envoi, d'une valeur de 50 000 fr., somme mise à disposition par la Confédération, composé de médicaments, d'aliments concentrés et de films pour radiographies; elle pouvait publier le soir un communiqué donnant les premiers résultats de l'effort fourni par la Suisse:

Notre population a répondu généreusement à l'appel lancé par la Croix-Rouge suisse en faveur de la Hongrie. Mardi à midi, les dons en argent versés ou annoncés se montaient à 552 710.55 fr. De plus, 30 000 paquets environ avaient été déposés dans les centres locaux de collecte et au dépôt central. Etant donné la grande misère dans laquelle se trouve le peuple hongrois, la Croix-Rouge suisse accepte avec reconnaissance tout nouveau don en argent et en nature.

La frontière hongroise se referme

Le mercredi 31, le pont aérien se poursuivait entre Vienne et Budapest, cinq vols aller et retour avaient permis le transport, le 30 et le 31, de 15 tonnes de secours remis à la Croix-Rouge hongroise. Un avion anglais amenait de Londres 2 tonnes de vivres et de médicaments à Vienne. Des avions de la Swissair emportaient de Kloten à Vienne un quatrième envoi de la Croix-Rouge suisse, comprenant 1000 couvertures de laine, des médicaments, des vivres et du savon, d'une valeur de 60 000 fr. Dans la soirée, l'avion de la Swissair assurant le sixième transport de Vienne à Budapest était empêché d'atterrir et devait rentrer à sa base de départ. Le pont aérien était coupé. Dès cet instant, les secours furent bloqués à Vienne en attendant une réouverture des aérodromes hongrois.

Le jeudi le novembre se passa dans l'attente. L'afflux des dons pour la Hongrie ne cessait point. Des réfugiés entraient en Autriche qui leur avait ouvert ses frontières dès le début des troubles.

Le vendredi 2, le C.I.C.R. annonçait qu'il conservait à sa disposition l'avion affrêté car il gardait l'espoir de reprendre les envois aériens dans un avenir très prochain. Un des délégués du C.I.C.R. tentait dans la journée de prendre les contacts nécessaires pour l'acheminement de médicaments et de vivres dont la distribution serait faite selon les besoins. L'envoi de sang frais et de vivres périssables à Vienne était suspendu provisoirement, les stocks de ces denrées existant à Vienne devant être distribué en Hongrie dès que la situation le permettrait.

Un rapide aperçu de l'aide fournie montrait que 21 sociétés nationales de la Croix-Rouge avaient participé à l'aide à la Hongrie. Les fonds recueillis par le C. I. C. R. s'élevaient à 523 000 fr. s. Dans l'innombrable liste des dons en nature fournis ou annoncés, il fallait relever 7 ambulances représentant environ 275 lits, 1 colonne de secours de 18 camions, 10 tonnes de pansements, du plasma, des médicaments, des couvertures, des vivres en quantités considérables La valeur des secours reçus à Vienne le 30 au soir était de 1 200 000



Dans les rues de Budapest des chars blindés brûlent. (A. T. P.)

fr. s. Quatre-vingt-dix tonnes de secours divers avaient pu être transportés à la même date à Budapest.

La *Croix-Rouge suisse* donnait les renseignements suivants sur l'aide apportée par notre pays:

La participation du peuple suisse aux événements de Hongrie s'est traduite par une vague de solidarité. Jusqu'à jeudi soir plus de 2000 personnes des deux sexes s'étaient déjà annoncées comme donneurs de sang, plus de 150 000 colis avaient été déposés dans les centres régionaux de collecte ou au dépôt central et la collecte en espèces avait rapporté plus d'un million de francs. D'autre part, des dons en nature d'une valeur de 200 000 fr. ont été mis à disposition.

Des vivres, des médicaments, des couvertures de laine et des vêtements sont transportés sans discontinuer à Vienne par des avions de la Swissair ou de l'Armée, le train ou des camions. Tous les moyens seront mis en œuvre pour que la marchandise puisse parvenir en Hongrie, mais son transport dépend de la situation militaire et politique. Le Comité international de la Croix-Rouge renforce ses délégations à Vienne et en Hongrie et surveille l'acheminement, l'entreposage et la répartition du matériel en Hongrie.

Un appel solennel du C. I. C. R.

Le samedi 3, le C.I.C.R. informait le public que ses délégués avaient dû, depuis l'interruption de la liaison aérienne avec Budapest, limiter leur action aux régions proches de la frontière austro-hongroise. L'un d'eux avait pu se rendre à nouveau dans la région de Györ, sa présence avait permis d'éviter des exécutions sommaires. La rapide évolution des événements entraînait une situation de plus en plus confuse. Trois colonnes de camions croix-rouge devaient tenter de franchir dans la journée la frontière autrichienne et de pénétrer sous la responsabilité du Comité international aussi profondément que possible en territoire hongrois pour ravitailler des hôpitaux en vivres et en médicaments. Une colonne sanitaire de la Croix-Rouge allemande était parvenue de son côté à gagner Budapest où elle avait commencé immédiatement son activité secourable. Le C. I. C. R. faisait diffuser à de nombreuses reprises par le service des ondes courtes de la Suisse et sur la longueur d'onde un appel pressant à respecter les Conventions de Genève, appel qu'elle avait lancé déjà le 31 octobre:

Au moment où, avec le concours des principales Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le C.I.C.R. s'efforce d'apporter à la Hongrie cruellement éprouvée l'aide secourable dont elle



Puis de nouveaux chars reprennent le combat.



L'arrivée à Budapest du premier avion de secours suisse. (A.T. P.)

a besoin, celui-ci tient à rappeler quelques principes fondamentaux inscrits dans les Conventions de Genève et qui s'imposent à tous les peuples:

- 10 Tous ceux qui ne combattent pas doivent être respectés. En particulier la prise d'otages est interdite.
- 2º Il est interdit de tuer ou de blesser un ennemi qui se rend. Les prisonniers doivent être traités avec humanité. En aucun cas ils ne peuvent être l'objet d'une condamnation quelconque sans jugement préalable rendu par un tribunal régulièrement constitué.
- 3º Les blessés doivent être recueillis et soignés sans distinction de parti.

Le C. I. C. R. fait appel à tous pour que les principes de ces Convention que la Hongrie a ratifiées en 1954 soient rigoureusement respectés.

Le dimanche 4, la Croix-Rouge autrichienne donnait des précisions sur l'important dispositif de secours qu'elle avait mis sur pied à la frontière hongroise: 100 véhicules de transport et un convoi de 10 ambulances stationnés à la frontière, 35 ambulances et le trainhôpital de la Croix-Rouge à Vienne pouvant rejoindre la frontière en une demi-heure, 500 lits et 30 médecins à disposition dans la capitale autrichienne. Le Hautcommissariat des Nations Unies pour les réfugiés annonçait que 10 000 réfugiés hongrois étaient entrés en Autriche, presque tous au cours des dernières 24 heures.

L'action de secours doit se poursuivre

Le lundi 5, le C.I.C.R. et la Ligue prenaient en commun des dispositions pour assurer, dans la nouvelle situation, la distribution des secours. Les délégués du C. I. C. R. contrôleraient sur territoire hongrois, sitôt la frontière rouverte, la répartition; le délégué de la Ligue, M. H. Beer, secrétaire général de la Croix-Rouge suédoise assisté de représentants des Croix-Rouges canadienne, finnoise et norvégienne assuraient l'administration des stocks constitués à Vienne ainsi que leur acheminement. Des mesures étaient prises en même temps pour aider si besoin était la Croix-Rouge autrichienne dans la tâche qu'elle assumait vis-à-vis des réfugiés. La Croix-Rouge suisse commençait de son côté une campagne d'aide aux milliers de réfugiés hongrois et mettait à leur disposition une partie du matériel dont elle disposait encore à Vienne, notamment des couvertures, des vêtements et des vivres. Elle poursuivait en même temps ses collectes en Suisse et le précisait dans un communiqué:



Réfugiés à la frontière austro-hongroise.

(A. T. P.)

L'action de secours pour la Hongrie doit se poursuivre même dans les conditions les plus difficiles. Le Comité international de la Croix-Rouge vient de s'adresser aux Gouvernements de l'Union soviétique et de Hongrie en leur demandant d'appliquer les Conventions de Genève de 1949 ratifiées par les deux pays et de rendre possible la poursuite de l'action de secours de la Croix-Rouge en faveur de la population hongroise. Entretemps, tout est mis en œuvre, à Vienne, pour que l'action d'entraide puisse être appliquée sans délai dès que les circonstances le permettront.

La collecte en espèces et en nature de la Croix-Rouge suisse se poursuit. En ce moment précisément, alors que le peuple hongrois vient d'être frappé à nouveau, notre aide et notre solidarité ne doivent pas se relâcher. La Croix-Rouge doit secourir les réfugés et elle trouvera aussi la possibilité et les moyens de porter aide, dans leur pays même, aux Hongrois qui souffrent. Notre collecte doit être considérée également comme la reconnaissance de l'idéal humanitaire, idéal en faveur duquel la Croix-Rouge intervient depuis sa fondation.

La Suisse accueillera 2000 réfugiés

Le mardi 6, le Conseil fédéral prenait la décision d'accueillir en Suisse 2000 réjugiés hongrois auxquels il accordait asile. Il demandait à la Croix-Rouge suisse d'assurer leur transfert dans notre pays et leur accueil provisoire. La Croix-Rouge prenait immédiatement ses dispositions pour envoyer 4 trains spéciaux à Vienne. Le premier convoi devait quitter Buchs le 7 pour être de retour le 9, les trois autres trains arriveraient au cours de la semaine suivante. Ces réjugiés, familles ou personnes seules, seraient hébergés de manière définitive le plus rapidement possible. La Croix-Rouge suisse prenait contact pour cela avec les organisations suisses d'entraide qui s'occupent depuis des années de l'accueil des réjugiés.

Le mercredi 7, la *Croix-Rouge suisse* publiait un communiqué sur l'accueil des réfugiés attendus:

Les réfugiés hongrois qui arriveront en Suisse vendredi et dans le courant de la semaine prochaine seront tout d'abord reçus, par petits groupes, dans des homes, pensions et hôtels où ils pourront se reposer et se rétablir pendant trois à quatre semaines. La Croix-Rouge suisse et ses sections régionales s'occuperont de cet hébergement provisoire à l'issue duquel les familles entières et les personnes isolées seront installées définitivement là où leur seront offertes des possibilités de travailler ou de suivre un enseignement. Il faut prévoir que ce placement définitif se fera pour un temps indéterminé. Les nombreuses et généreuses offres émanant de pouvoirs publiques, d'entreprises et de personnes privées qui déjà sont faites sont recues avec reconnaissance. Le placement définitif des réfugiés qui seront accueillis en Suisse ne pourra intervenir immédiatement car leur enregistrement et le dépouillement des innombrables offres d'accueil recues demanderont un certain temps aux autorités et aux organisations d'entraide.

Le jeudi 8, le Comité international de la Croix-Rouge adressait par radio sur plusieurs longueurs d'ondes mises à sa disposition un appel solennel aux chefs responsables et combattants à Budapest en vue de la conclusion d'une trève pour permettre de relever et soigner les blessés des derniers combats:

Le Comité international de la Croix-Rouge apprend que des combats se déroulent encore à Budapest, et que de nombreux blessés n'ont pu être relevés et secourus. Il adresse un urgent appel aux chefs responsables et combattants afin qu'ils ordonnent d'un commun accord une trêve permettant la relêve et l'évacuation des blessés. Le présent appel est fait par le C.I.C.R. conformément aux dispositions prévues par l'article 15 de la Ire Convention de Genève.

De son côté la Croix-Rouge suisse s'adressait à l'Alliance des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'Union soviétique.

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse adresse à l'Alcaince des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'Union soviétique la demande instante d'intervenir auprès du Gouvernement de l'U.R.S.S., afin que l'action de secours mise sur pied à l'intention de la population hongroise par de nombreuses sociétés nationales de Croix-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge puisse être entreprise immédiatement, conformément aux Conventions de Genève.

Le premier convoi de réfugiés organisé par *l'Entraide ouvrière suisse* arrivait à Buchs, il comprenait 29 familles avec au total 118 personnes. Un autre groupe de réfugiés arrivait à Kloten à bord d'un appareil de la Swissair, il comprenait 13 enfants et 10 adultes, qui étaient confiés aux soins de l'*Union nationale des associations générales d'étudiants en Suisse*. La Grande-Bretagne décidait d'accueillir 2500 réfugiés, les Gouvernements belge, hollandais et français offraient également de recevoir des réfugiés hongrois.

Le vendredi 9, la *Croix-Rouge suisse* publiait un communiqué sur l'arrivée du premier train de réfugiés et le montant des secours souscrits à ce jour en Suisse:

Des réfugiés au camp d'accueil de Traiskirchen en Autriche.
(A. T. P.)

LA CROIX-ROUGE ET LA GUERRE EN EGYPTE

Le 29 octobre, l'armée israélienne attaquait l'Egypte, le même jour, la France et l'Angleterre lançaient un ultimatum au Gouvernement égyptien, le 31, elles commençaient le bombardement des installations militaires. Deux jours plus tard, des parachutistes français et anglais étaient lâchés sur Port-Saïd. Ces nouveaux et graves événements survenant au plein de la tragédie hongroise soulevaient une vive émotion et portaient à l'extrême la tension internationale.

Dès le début de ce nouveau conflit armé, le Comité international de la Croix-Rouge adressait à toutes les parties intéressées un appel leur demandant d'appliquer les Conventions de Genève. La France, l'Egypte et l'Etat d'Israël étaient liés par ces Conventions, l'Angleterre avait fait savoir qu'en attendant leur ratification par le Parlement britannique, son gouvernement les accepterait et avait l'intention de les mettre en pratique. En même temps, le C. I. C. R. déclarait qu'il était prêt à assumer les tâches prévues pour lui par les conventions comme à prendre toute mesure humanitaire qui serait requise par les événements. Il rappellait notamment l'existence et le rôle de l'Agence centrale des prisonniers de guerre de Genève. Dans un message radiophonique en plusieurs langues, le C. I. C. R. résumait à l'intention des combattants les principes essentiels des Conventions de Genève pour le respect des personnes humaines. Il renforçait également ses délégations au Moyen-Orient et ouvrait un compte spécial de secours pour les victimes des événements d'Egypte.

Le Croissant-Rouge égyptien répondait affirmativement, le 8 novembre, à l'offre du C. I. C. R. lui offrant des médicaments, du plasma sanguin, des antibiotiques et du matériel de pansement. Un délégué-médecin du C. I. C. R. quittait immédialement Genève pour Israël où il aurait pour tâche de visiter les prisonniers de guerre pendant qu'au Caire le délégué du C. I. C. R. organisait un bureau destiné à assurer un service de renseignements familiaux et s'occupait de l'aide aux prisonniers en Egypte.

Le 11 novembre, un avion spécial DC 4 du C. I. C. R. quittait Genève à 23 h 30 avec 4 tonnes de matériel médical; un second envoi était préparé pour Portsaïd. Un convoi, par train diesel, escorté par le délégué du C. I. C. R. au Caire, M. Edmond Muller, de Sion, et par le Dr Grosclaude, de Genève, franchissait le 14 la ligne de démarcation égyptienne entre Ismaïlia et PortSaïd. M. M. Thudicum était délégué par le C. I. C. R. pour prendre livraison à Port-Saïd des secours; il était également chargé de s'occuper des prisonniers de guerre égyptiens capturés par les forces anglaises et françaises.

Le premier train de secours du Comité international venant du Caire pouvait franchir la ligne de démarcation et arriver à Port-Saïd le 17; le docteur Grosclaude, délégué du C. I. C. R. et un membre du Croissant-Rouge égyptien l'accompagnaient. Un deuxième avion, mis à la disposition du Comité international par la Croix-Rouge danoise, transportant 3 tonnes de médicaments, d'antibiotiques et de matériel sanitaire, quitait l'aéroport de Cointrin le 18 à destination du Caire. Vingt-sept sociétés nationales de la Croix-Rouge avaient répondu à l'appel de la Croix-Rouge en faveur des victimes du conflit de Suez. Le C. I. C.R. recevait une liste de 137 blessés égyptiens prisonniers en Israël et l'offre de rapatriement immédiat de 27 d'entre eux.

Un train spécial, de formation suisse, amenant 364 réfugiés hongrois est arrivé aujourd'hui à Buchs. Après avoir passé une visite sanitaire à la frontière, les réfugiés, pour la plupart des familles, se sont rendus dans les cantons d'Appenzell, Grisons, St-Gall et Zurich où ils ont été installés dans différents établissements prêts à les accueillir. Un nouveau convoi spécial, comptant 400 à 500 réfugiés est attendu dimanche.

De toutes les régions de Suisse, notre population continue d'roje-requirement l'action de secours entreprise par la Croix-Rouge suisse. Plus de 6000 personnes se sont inscrites à ce jour comme donneurs de sang, les dons en espèces dépassent 2 millions et demi et 500 000 coils de vêtements, linge, chaussures, vivres sont parvenus aux centres de rammassage, contributions auxquelles il y a lieu d'ajouter encore des dons en nature remis par des entreprises, d'une valeur d'environ 250 000 francs.

Au nom des réfugiés et de la population hongroise, la Croix-Rouge suisse remercie chaleureusement tous les généreux donateurs. Elle continue de recevoir avec reconnaissance les dons, car tant l'entretien des réfugiés que la remise de secours en Hongrie même, action que la Croix-Rouge s'efforce sans relâce de réaliser, nécessitent des ressources financières importantes.

Le train comprenait douze voitures et un fourgon le convoi était dirigé par Madame Ludi, de Genève.

Interventions pressantes à Budapest

Toutes les stations d'Europe centrale diffusaient à 19 h 55 à destination de la Hongrie, en allemand, hon prois et russe, l'appel du C. I. C. R. déjà émis la veille. Le président du Comité international adressait aux Gouvernements hongrois et soviétique un télégramme leur notifiant l'envoi d'une colonne de 15 camions chargés de médicaments et de vivres et placés sous la direction d'un délégué suisse, le Dr Hans Willener et leur demandant instamment le libre passage du convoi et sa protection sur territoire hongrois. Les nouveaux dirigeants de la Croix-Rouge hongroise annonçaient qu'ils prenaient contact avec la Croix-Rouge inter-

nationale pour l'envoi des secours. Radio-Budapest déclarait de son côté que l'on avait admis des secours de la Croix-Rouge internationale expédiés par la Yougo-slavie et avec la caution de Belgrade. Deux avionscargos suisses arrivaient à Kloten de New-York avec 2 tonnes de pénicilline et de streptomycine et repartaient pour Vienne.

Le samedi 10, le contact était établi entre la *Croix-Rouge hongroise* et la délégation du *Comité internatio-nal* qui était demeurée à Budapest depuis le début de la tragédie. Tous les récits des témoins confirmaient la situation tragique de Budapest où les vivres manquaient. La colonne de camions de la *Croix-Rouge internationale partie de Vienne était toujours immobibilisée* à la frontière austro-hongroise, la colonne partie de Belgrade avait, elle, traversé la frontière. A Genève.

à Vienne de très importantes quantités de médicaments. de vivres, de vêtements et de couvertures à l'intention des réfugiés.

La colonne de 15 camions de la Croix-Rouge internationale stationnés depuis vendredi soir à la frontière austro-hongroise à Sopron pouvait franchir la frontière à 11 heures et se diriger sur Budapest. Le nombre de réfugiés hongrois arrivant en Autriche allait croissant.

Quelque 120 délégués des Ecoles secondaires supérieures de 17 cantons suisses — gymnases, écoles normales, arts et métiers, etc. — se rencontraient à Berne pour constituer une « Aide de la jeunesse suisse à la Hongrie ».

Le lundi 12, un deuxième convoi s'apprêtait à Vienne pour gagner Budapest par l'itinéraire suivi par le premier: Klingenbach, Sopron, Gyœr, Budapest. Il



En route vers la Suisse. Le premier train de la Croix-Rouge suisse emmène des réfugiés à Buchs.

(A. T. P.)

une collecte de vivres entreprise sous le nom du « Kilo du Hongrois » par la Croix-Rouge genevoise, Caritas, l'Entraide protestante et les groupements de la « Maison des jeunes » recueillait plus de 35 tonnes de denrées.

Le dimanche 11, arrivait à Buchs le deuxième train de réfugiés de la Croix-Rouge suisse, parti la veille de Vienne. Il amenait 416 réfugiés hongrois qui étaient conduits immédiatement dans les divers centre d'hébergement préparés pour eux dans les cantons de Berne, Lucerne, St-Gall, Tessin, Zurich et des Grisons. La Croix-Rouge suisse mettait à la disposition du Comité international à Vienne dix camions lourds avec remorques et 38 chauffeurs pour des transports en Hongrie en faveur de la population. Elle avait également expédié

comprenait 38 ambulances et camions et transportait plus de 120 tonnes de vivres et de produits médicaux. Comme pour le premier convoi, celui-ci était entièrement « internationalisé ». Une première colonne de 20 camions était dirigée par M. Robert Haas, une seconde par M. Maurice Vuithier, secrétaire-adjoint de la *Croix-Rouge suisse*, le Dr Erik Husfeldt, chirurgien danois, les accompagnait.

Réponse favorable

Le mardi 13, Radio-Budapest annonçait le matin que le commandement des forces soviétiques en Hongrie avait répondu favorablement à la demande du Gouvernement hongrois de faciliter l'acheminement, de la frontière autrichienne à Budapest, de médicaments et de vivres offerts paru les pays occidentaux. Le gouvernement accordait l'autorisation d'entrée à tous les convois croix-rouge. Une péniche partait de Vienne par voie fluviale chargée d'une tonne de médicaments précieux — en particulier des anesthésiques, destinés aux médecins de la Croix-Rouge hongroise et sous la direction du Dr Châtillon, délégué du C. I. C. R. Les 15 camions du premier convoi routier revenaient à vide à Vienne.

La Croix-Rouge suisse annonçait l'arrivée à Buchs du troisième train de réfugiés et l'envoi d'une autre équipe de chauffeurs à Vienne:

Le troisième train spécial de la Croix-Rouge suisse, qui transportait 568 réfugiés hongrois, est arrivé aujourd'hui à Buchs. Les réfugiés ont été dirigés dans les cantons de Berne, Grisons, Lucerne, Neuchâtel, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, St-Gall, Vaud et Valais. Ils ont été accueillis dans différents homes où ils pourront se rétablir pendant quelques semaines, à l'issue desquelles il seront installés définitivement par les soins de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés qui procédera à ce placement d'entente avec les autorités cantonales.

La Croix-Rouge suisse a mis à la disposition de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge, à Vienne, une nouvelle équipe comptant 20 chauffeurs de poids lourds et 21 convoyeurs qui seront affectés au transport et à la distribution de secours en Hongrie. Compte tenu de ce renfort de personnel, une centaine environ de citoyens suisses participent actuellement à l'action d'entraide en Hongrie où ils contrôlent la distribution des secours en collaboration avec des représentants de diverses sociétés nationales de Croix-Rouge et sous la direction du Comité international de la Croix-Rouge.

L'accueil en Suisse porté à 4000 réfugiés

Des réfugiés en grand nombre continuaient à demander asile à l'Autriche, 3900 personnes avaient franchi la frontière au cours des dernières vingt-quatre heures. Depuis le début de l'insurrection hongroise. on estimait à 22 000 le nombre des réfugiés entrés en Autriche. Le Conseil fédéral décidait de porter à 4000 le nombre des réfugiés hongrois pouvant être accueillis en Suisse. Dans toute la Suisse, les offres d'accueil tant d'enfants que d'étudiants ou de familles entières venaient de toutes parts, des villes, des bourgs, des villages s'offraient pour accueillir des familles de fugitifs, des sociétés, des institutions, des personnes privées faisaient de même dans un élan de générosité réellement impressionnant. Bien des Suisses même n'hésitèrent pas à partir pour l'Autriche pour en ramener à leurs frais des réfugiés qu'ils accueillaient chez eux. La collecte de vivres se poursuivait par toute la Suisse à l'intention de la Hongrie.

Le mercredi 14, le directeur exécutif du Comité international, M. Roger Gallopin, parti la veille pour Vienne, y rencontrait M. René Bovey, délégué du C. I. C. R. à Budapest et des représentants de la Croix-Rouge hongroise. La deuxième colonne de camions envoyée de Vienne était en route pour Budapest, la péniche partie par le Danube le mardi était arrivée à 15 h dans la capitale hongroise et ses médicaments distribués immédiatement par les soins de la délégation du C. I. C. R. La Croix-Rouge hongroise transmettait un message de reconnaissance aux Croix-Rouges internationales et nationales pour l'aide apportée à la Hongrie.

Cinq mille nouveaux réfugiés arrivaient pendant la journée en Autriche, portant le nombre total de réfugiés à 27 000. Un premier contingent comprenant une centaine de réfugiés hongrois était logé dans divers centres d'accueil provisoire à Leysin, une vingtaine d'autres à Montreux-Territet.

Le jeudi 15, quarante pays d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, d'Asie, d'Australasie et d'Europe avaient annoncé à la Croix-Rouge internationale l'envoi de secours d'urgence en faveur de la Hongrie.

La *Croix-Rouge suisse* publiait un communiqué annonçant l'arrivée du 4^e train spécial venant de Vienne et la continuation de ses envois de vivres et d'autres denrées de première nécessité:

Le quatrième train spécial de la Croix-Rouge suisse transportant des réfugiés hongrois est arrivé aujourd'hui à Buchs. Les 500 réfugiés qui faisaient partie du convoi ont été reçus provisoirement dans des homes des cantons d'Appenzell, Lucerne, St-Gall, Schwyz, Unterwald, Vaud et Zoug.

De nouveaux réfugiés continuent de passer la frontière austro-hongroise et les camps d'accueil autrichiens doivent sans retard être déchargés. Le transfert de réfugiés hongrois en Suisse ne doit donc pas subir d'interruption; d'autres convois sont attendus encore samedi et dans le courant de la semaine prochaine.

La Croix-Rouge suisse ne cesse d'envoyer à Vienne et à Linz des vivres, des fortifiants, des médicaments, des couvertures de laine et des vêtements destinés aux réfugiés se trouvant dans les camps d'accueil autrichiens. Tout ce matériel est acheminé sur place par les soins de la Croix-Rouge autrichienne.

Les deux colonnes de 20 camions parties de Vienne arrivaient à Budapest.

30 000 réfugiés en Autriche

Le vendredi 16, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, qui assumait à Vienne la coordination des secours en faveur de la Hongrie, acceptait, à la demande instante de l'Autriche, de porter à 20 000 — au lieu de 10 000 — le nombre de réfugiés hongrois dont elle couvrirait les besoins essentiels en Autriche. Vingt wagons de secours internationaux se trouvant à Vienne étaient mis à disposition par la Ligue et le C.I.C.R. afin d'être utilisés dans les camps, trente autres wagons étaient prêts à être utilisés le cas échéant. L'arrivée de 8000 nouveaux réfugiés portait à près de 30 000 le nombre de



Dans le train suisse. Deux vieillards trouveront asile chez nous.
(A. T. P.)



L'arrivée à Buchs du premier train de la Croix-Rouge suisse amenant des réfugiés hongrois.

(A.T. P.)

ceux-ci arrivés en Autriche depuis 12 jours, 4000 avaient déjà pu être dirigés immédiatement vers d'autres pays. Quarante sociétés nationales de la Croix-Rouge collaboraient à cette date à l'œuvre d'entraide, la Croix-Rouge internationale leur demandait de nouveaux envois de vivres, de vêtements, de savon et de literie ainsi que du personnel tant médical que spécialisé dans l'organisation de cantines et de camps d'hébergement. Des offres d'accueil parvenaient de nombreux pays.

Le samedi 17, le C. I. C. R. recevait à Vienne l'autorisation d'établir une délégation à Budapest pour la distribution de secours à la population hongroise. Deux avions atterrissaient en Angleterre avec les premiers réfugiés hongrois évacués d'Autriche. On pouvait estimer, le soir, le chiffre des réfugiés parvenus en Autriche à 40 000. Un nouveau train de réfugiés arrivait à Buchs, la Croix-Rouge suisse publiait le communiqué suivant:

Le cinquième train spécial de la Croix-Rouge suisse est arrivé samedi à Buchs avec 445 réfugiés hongrois, qui ont été dirigés le jour même sur les différents centres d'hébergement préparés à leur intention dans les cantons d'Argovie, Appenzell, Grisons, Lucerne, Schwyz, Tessin et Vaud. Jusqu'à ce jour, les trains spéciaux de la Croix-Rouge suisse ont amené en Suisse 2300 réfugiés. Deux nouveaux trains sont prévus pour la semaine prochaine avec un total de 1000 nouveaux réfugiés.

Les dispositions de l'accord tripartite

Le dimanche 18, le Comité international communiquait le détail de l'accord tripartite conclu à Vienne entre le Gouvernement hongrois, la Croix-Rouge hongroise et le Comité international de la Croix-Rouge au sujet de l'aide humanitaire de cette institution en Hongrie. En vertu de cet accord dont nous résumons les clauses essentielles:

Le C. I. C. R. assume le contrôle de la distribution en Hongrie des secours destinés à la population hongroise qui lui ont été ou lui seraient confiés tant par les sociétés nationales de la Croix-Rouge que par des gouvernements ou des organismes privés, soit directement soit par l'intermédiaire du secrétaire général des Nations unies agissant d'entente avec le Gouvernement hongrois.

La distribution de ces dons par l'intermédiaire neutre du Comité international se fera selon les principes fondamentaux régissant son action, à savoir la stricte impartialité de l'absence de toute discrimination autre que celle dictée par les besoins des personnes à secourir.

Dans ce dessein, le Comité international établira d'entente avec la Croix-Rouge hongroise différents programmes d'assistance à réaliser selon l'urgence des besoins et en fonction des secours disponibles. L'on viendra ainsi en premier lieu en aide aux malades, aux blessés de toutes catégories, aux enfants en bas âge, aux femmes enceintes, aux vieillards.

Toutes facilités seront accordées au Comité international pour établir ces programmes d'entente avec la Croix-Rouge hongroise, assurer la garde et la gestion des entrepôts qu'il créera, acheminer les secours, assister à la distribution et faire rapport au Comité international à Genève à l'intention des donateurs.

Le personnel, principalement de nationalité suisse sera placé sous la direction d'un délégué du comité international siégeant à Budapest. La délégation du C. I. C. R. recevra aide et protection de la part de toutes les autorités civiles et militaires.

Cet accord a pour seul objet la distribution des secours destinés à la population hongroise et ne saurait être considéré comme limitant les autres activités que le C.I.C.R. pourrait être appelé à exercer en Hongrie conformément aux statuts de la Croix-Rouge internationale ou aux dispositions des Conventions de Genève.

Le 19 novembre, la *Croix-Rouge suisse* pouvait dresser un bilan provisoire de l'aide apportée: 8000 donneurs de sang s'étaient annoncés dans les centres de transfusion, 2000 offres d'accueil avaient été enregistrées, les dons en espèces se montaient à 4 millions, ceux en nature se répartissaient comme suit:

Médicaments Matériel sanitaire	kg 7000, représent. une valeur de	Fr. 111 000
et hospitalier .	24 000, soit	209 000
Denrées alimentaires	243 000, soit	257 000
Vêtements usagés .	69 000, soit	111 000
Objets divers	15 000, soit	7 000

La Croix-Rouge suisse s'occupait activement de l'hébergement des réfugiés hongrois dans les camps provisoires d'accueil pendant deux à quatre semaines et de leur rééquipement et en assumait les frais. Elle songeait également au soutien ultérieur des familles lorsque celles-ci auraient trouvé des installations définitives. En liaison avec les Départements fédéraux et cantonaux de justice et police, l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, avec la collaboration des autres œuvres d'entraide était chargé de coordonner ces installations et de répartir le plus rapidement possible les réfugiés selon les possibilités d'accueil et de séjour. Toutes les mesures sanitaires préventives avaient été prises également par le Service fédéral de l'hygiène publique. De nouveaux convois de la Croix-Rouge suisse arrivaient à Buchs les 21 et 23 novembre.

En Autriche, l'on devait faire face à de nouvelles arrivées massives de réfugiés — le chiffre de 40 000 était largement dépassé le 20 au soir. L'aide à la Hongrie se poursuivait inlassablement elle aussi, une troisième convoi transportant 45 tonnes de charbon pour les hôpitaux de Budapest quittait Vienne le 20, d'autres convois suivaient sans retard.

La Suisse accueille 10 000 réfugiés

Le 22, le cap des 60 000 réfugiés était dépassé, le 27, il atteignait 90 000. Le 25 novembre, une colonne de 25 cars postaux suisses partait aider au transport des réfugiés en Autriche, les cars portaient l'insigne croixrouge, les conducteurs et les 30 infirmières les accompagnant l'uniforme de la Croix-Rouge suisse.

Le 26, le Conseil fédéral, en accord avec la Croix-Rouge suisse, décidait d'accueillir temporairement, pendant six mois, 6000 nouveaux réfugiés, portant le nombre total à 10 000. Les détachements des camps d'assistance 1 - 4 et des formations sanitaires étaient mobilisés pour assurer leur accueil. Les C.F.F. mettaient de nouveaux



Une famille de réfugiés a trouvé accueil dans un centre de la Croix-Rouge à Leysin. (Photo G. Nicca, Leysin)



Une des six maisons de Leysin où est établi un important centre d'accueil de la Croix-Rouge suisse. (Photo G. Nicca, Leysin)

trains à disposition pour accélérer le transport, ceux-ci se succèderont quotidiennement du 29 novembre au 9 décembre. Le huitième train amenant le solde du premier contingent des 4000 réfugiés confiés à la Croix-Rouge était arrivé à Buchs le 28.

Nous arrêtons là ce récit au jour le jour des heures dramatiques connues par la Hongrie et de l'assistance que s'est efforcée de lui porter par tous les moyens la Croix-Rouge internationale comme tant de sociétés nationales de la Croix-Rouge. Nous l'arrêtons là, mais l'œuvre continue. Elle ne fait que commencer, ne nous le cachons pas, l'effort de la Croix-Rouge devra se poursuivre inlassablement tant en Hongrie même, pour aider au seuil de l'hiver ce pays si cruellement ravagé et endeuillé et tous ceux qui souffrent sur son sol, qu'auprès des dizaines de milliers de réfugiés qui se trouvent aujourd'hui sur sol étranger, loin de leur patrie, loin de tout ce qui était leur vie, dépouillés de tout, ayant perdu si souvent des leurs au cours de ces heures tragiques. Ce sera un travail de longue, de très longue haleine où il faudra à la Croix-Rouge l'aide encore et l'appui de tous, un travail de patience, un travail de dévouement et de charité constants.

Toutes les cloches de la Suisse, le mardi 20 novembre, ont été mises en branle à 11 h 25. Elles annonçaient les trois minutes de silence par lesquelles les peuples unanimes de nos cantons montraient leur douloureuse émotion du nouveau drame qui se jouait en Hongrie, la déportation brutale d'hommes, de femmes, de jeunes gens coupables d'avoir aimé leur patrie et d'avoir cru à ses libertés et à leurs libertés d'êtres humains. Là aussi la Croix-Rouge, peut-être, pourra-t-elle apporter son aide.